



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/70/19
30 mai 2013

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Soixante-dixième réunion
Bangkok, 1-5 juillet 2013

COOPÉRATION BILATÉRALE

Le Secrétariat du Fonds a reçu la demande de coopération bilatérale suivante :

TITRE DU PROJET	AGENCE BILATÉRALE
Plan de gestion de l'élimination des HCFC (deuxième tranche) aux Seychelles	Allemagne

Remarque sur l'organisation du document

1. Ce document présente un aperçu des demandes des agences bilatérales et de leur admissibilité à l'approbation du Comité exécutif selon le plafond établi pour la coopération bilatérale en 2013. Il renvoie aux documents de réunion pertinents qui abordent les demandes de coopération bilatérale et contient une recommandation concernant l'année d'affectation aux fins de coopération bilatérale.

Introduction

2. Le Secrétariat a reçu un seul projet de coopération bilatérale, d'une valeur de 180 267 \$US (comprenant les coûts d'appui à l'agence), aux fins d'approbation à la 70^e réunion. Le projet a été soumis par le gouvernement de l'Allemagne, comme indiqué au tableau 1.

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Tableau 1

**VALEUR ET NOMBRE DE PROJETS DE COOPÉRATION BILATÉRALE PROPOSÉ, PAR
AGENCE BILATÉRALE (comprenant les coûts d'appui à l'agence)**

Agence bilatérale	Somme demandée (\$US)	Nombre de projets
Allemagne	180 267	1
Total	180 267	1

DEMANDE DU GOUVERNEMENT DE L'ALLEMAGNE

Introduction

3. Le tableau 2 résume la demande de coopération bilatérale du gouvernement de l'Allemagne. La valeur de cette demande (180 267 \$US), ajoutée aux sommes de 1 501 405 \$US, 3 554 902 \$US et 438 036 \$US approuvées respectivement aux 66^e, 68^e et 69^e réunions, ne dépasse pas la contribution bilatérale de l'Allemagne pour la période triennale 2012-2014 (8 182 837 \$US).

Tableau 2

PROPOSITION DU GOUVERNEMENT DE L'ALLEMAGNE

Titre du projet	Pays	Somme demandée (\$US)	Somme recommandée (\$US)
Plan de gestion de l'élimination des HCFC (deuxième tranche)	Seychelles	160 000	(1)
Coûts d'appui à l'agence		20 267	
Total		180 267	

(1) UNEP/OzL.Pro/ExCom/70/43

Seychelles : Plan de gestion de l'élimination des HCFC (deuxième tranche) (160 000 \$US)

4. Les observations et recommandations du Secrétariat du Fonds sont présentées dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/70/43.

RECOMMANDATION

5. Le Comité exécutif pourrait souhaiter demander au Trésorier de soustraire les coûts du projet bilatéral approuvé à la 70^e réunion comme suit :

- XX \$US (comprenant les coûts d'appui à l'agence) du solde de la contribution bilatérale de l'Allemagne pour la période 2012-2014.
